



Fondation de l'Hôpital de La Baie

C.P. 262 La Baie (Québec) G7B3R4

418-544-3381 poste 350

GUIDE

Organisation d'une activité de levée de fonds par des tiers



NOVEMBRE 2018



TABLE DES MATIÈRES

Mission et objectifs de la Fondation

Historique

Activités de levées de fonds de la Fondation

Demande d'approbation pour l'organisation d'une activité de levée de fonds par des tiers

Entente d'engagement moral

Politique pour l'organisation d'une activité de levée de fonds par des tiers

Modalité des activités de collecte de Fonds

Annexe

- Créer votre activité de levée de fonds (exemples de formules de collecte de fonds)
- Liste des équipements et projets subventionnés par la Fondation
- Liste des choses à avoir



Fondation de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha!... « Une Fondation à visages humains »

MISSION ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha! est un organisme à but non lucratif, créée en 1988 composée de bénévoles provenant des municipalités de Petit-Saguenay, l'Anse Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis, Ferland-et-Boileau et de l'arrondissement de La Baie. La Fondation compte également sur les services d'une coordonnatrice.

Notre mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité des services et des soins dispensés à notre population, par le personnel du CIUSSS-Hôpital de la Baie (autrefois le CSSS Cléophas-Claveau).

À l'origine le grand objectif de la Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha! était de contribuer à la volonté de notre hôpital, de franchir les échelons de la qualité, de tendre vers l'excellence des services et d'engendrer l'espérance d'une vie plus agréable à tous les bénéficiaires des communautés de l'arrondissement La Baie, du Bas-Saguenay sud (St-Félix d'Otis, Rivière-Éternité, l'Anse-Saint-Jean, Petit-Saguenay, Ferland et Boilleau et des environs.

L'objectif visé demeure toujours de contribuer à l'amélioration de la qualité des services et des soins dispensés à notre population, par le personnel du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean secteur la Baie et Bas Saguenay.

HISTORIQUE

Le 29 novembre 1999, lors d'une réunion de son conseil d'administration, par sa résolution 99-0148, ce grand objectif de notre fondation s'étendra désormais, exceptionnellement au CH CHSLD CLSC Cléophas-Claveau (Centre Cléophas-Claveau).

Moyens

La fondation devra recueillir des fonds auprès des communautés de La Baie, du Bas-Saguenay sud et des environs par différents moyens, afin de permettre à notre centre hospitalier de se procurer des équipements de haute technologie, qui ne sont pas subventionnés ou qui ne le sont que partiellement.

Le premier et l'un des plus importants modes de financement de notre fondation consiste en une levée de fonds populaire annuelle sous la présidence d'honneur d'une personne qui est reconnue pour son implication et son prestige dans notre milieu.



Fondation de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha!... « Une Fondation à visages humains »

De 1990 à 1995, les personnes qui ont accepté d'assumer cette responsabilité, et dont nous sommes très fiers, ont été dans l'ordre: monsieur Hervé Tremblay, industriel; monsieur Cléophas Claveau, médecin; madame Martine Nadeau, médecin; monsieur Arthur Gobeil, comptable agréé; monsieur Laurent-Yves Simard, professeur; madame Hélène Lavoie, infirmière.

Les autres sources de financement proviennent des dons commémoratifs suite à des décès, des activités diverses, des tournois de golf, des clubs de services, des particuliers, des commerces, des industries, des municipalités, des institutions financières et des fondations extérieures.

En septembre 1994, un secrétariat a été implanté, marquant ainsi une autre étape dans le développement de la fondation qui continue son travail au profit de notre hôpital.

Le 21 janvier 1998, intervient la fusion des quatre (4) pavillons constituant les services de santé de La Baie, du bas-Saguenay sud et des environs. L'Hôpital de la Baie, le Foyer Bagotville, le Foyer Saint-Joseph et le CLSC du Fjord ne formant plus qu'une seule entité sous l'appellation légale de: Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau.

Le 20 juin 2000, lors d'une réunion, les membres du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha!, par la résolution 00-0170, ont décidé de conserver le nom actuel de la corporation, conformément à l'appellation établie dans les lettres patentes du 13 juin 1988.

Lors de la même réunion, une autre résolution portant le numéro 00-0171 a été passée et acceptée à l'unanimité des membres présents, mandatant monsieur Guy Brassard, secrétaire du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha!, de procéder auprès de l'inspecteur général des institutions financières au changement des objets de la corporation afin de lui permettre de répondre, selon sa volonté, aux demandes de subventions présentées par le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau.

La Fondation de l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha! c'est bien plus que tout ce qui précède, c'est la compréhension, l'appartenance et la générosité de chaque administrateur, donateur, collaborateur, bénévole, association, club social et club de services, toute personne qui par son intervention participe au développement et à l'amélioration du Centre de santé et des services sociaux Cléophas-Claveau, à la progression de la qualité de ses services et à la recherche de l'excellence, tout cela au profit de ses bénéficiaires, leurs familles et amis, et aussi pour la direction et le personnel en général de notre institution de santé qui voient ainsi leur tâche améliorée et leur rendement reconnu.



ACTIVITÉS DE LEVÉE DE FONDS DE LA FONDATION

- Loto Vacances 2018 (tirage de crédits voyage pour le personnel du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean secteur la Baie et Bas Saguenay)
- Barrage routier
- Tournoi de golf avec souper et soirée
- Ventes de billets pour tirage panier épicerie. Activité tenue par Club lion Baie Nord
- Cueillette de dons dans les salons funéraires
- Activité spéciale (à déterminer) 30 ans de la Fondation

DEMANDE D'APPROBATION POUR ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS PAR DES TIERS

Pour nous soumettre une proposition d'activité de levée de fonds qui sera analysée par la Fondation, veuillez imprimer le formulaire des pages 7 à 9 et nous le faire parvenir par la poste ou par courriel à :

Courriel : **fondationhopitaldelabaie@hotmail.com** |
Poste : **C.P. 262, La Baie, Québec, G7B3R4**

Pour tout renseignement, ou pour toute question, contactez-nous en composant le (418) 544-3381 poste 350

Merci de l'intérêt que vous portez à notre mission!



FORMULAIRE DE DEMANDE D'APPROBATION

Pour organisation d'une activité de levée de Fonds par des tiers

Contact de l'organisateur

Prénom

Nom

Adresse

Ville Province

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Cellulaire Courriel

Informations concernant l'activité

Titre de l'activité

Type d'activité

Lieu

Date

Heure

Adresse

Ville Province

Code postal



Fondation de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha!...
« Une Fondation à visages humains »

Informations financières concernant l'activité (suite)

Public cible

Nombre de participants prévu

Description de l'activité incluant les objectifs et l'échéancier prévus.
Vous pouvez joindre à cette demande tout document susceptible de nous
aider dans notre évaluation.

Comment les fonds seront-ils recueillis ? Ex : vente de billets, dons
volontaires, encan, vente d'articles divers, etc.

Recettes brutes prévues

Dépenses prévues

Quel % des profits sera remis à la Fondation ?

Est-ce que d'autres organismes seront bénéficiaires de cette activité ? Si oui,
lesquels ?



Fondation de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha!...
« Une Fondation à visages humains »

Demande soumise par (En caractère d'imprimerie)

Signature

Date

Section réservée à la Fondation

Date de réception

Analyse effectuée par

Approbation Oui Non

Commentaire

Numéro de référence



ENTENTE D'ENGAGEMENT MORAL

pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers

Nom de l'organisateur

Titre de l'activité

Type d'activité

Lieu

Date

Heure

Adresse

Ville Province

Code postal

Par la présente

_____ s'engage à :

- Prendre connaissance et parapher le document intitulé « Politique concernant l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers » et à le joindre en annexe à la présente entente ;
- Soumettre à l'approbation de la Fondation tout le matériel promotionnel de l'activité avant impression et diffusion (ex : programmes, affiches, dépliants, site Internet, publicité, etc.) et ne pas modifier le logo de la Fondation ;



Fondation de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha!...
« Une Fondation à visages humains »

- À utiliser la formulation suivante pour la promotion de l'activité : « Titre de l'activité » organisé par « Nom de l'organisateur » au profit de la Fondation de l'Hôpital de la Baie (ex : Souper spectacle organisé par ABC au profit de la Fondation de l'Hôpital de la Baie) ;
- Reconnaître que la Fondation ne peut être tenue responsable d'une perte financière encourue dans le cadre de la réalisation de l'activité ;
- Reconnaître que la Fondation ne peut être tenue financièrement responsable de la promotion de l'activité ;
- Ne pas se présenter comme étant un employé ou agissant à titre de représentant autorisé de la Fondation de l'Hôpital de la Baie ;
- Ne pas présenter la Fondation de l'Hôpital de la Baie comme étant l'organisatrice de l'activité, mais bien comme étant l'organisme bénéficiaire;
- Remettre à la Fondation, dans un délai de _____ jours suivant la réalisation de l'activité, la part des profits réalisés ;
- Remettre à la Fondation, dans un délai de _____ jours suivant la réalisation de l'activité, un rapport détaillé faisant état des résultats obtenus.

Pour sa part, la Fondation de l'Hôpital de la Baie s'engage à fournir :

- Une lettre confirmant que la Fondation de l'Hôpital de la Baie connaît et appuie la réalisation de l'activité et que celle-ci est officiellement organisée au profit de la Fondation ;

- Le logo de la Fondation et / ou tout autre support visuel disponible qui pourrait être nécessaire. En foi de quoi les parties ont signé le

_____ à _____

Organisateur de l'activité

La Fondation de l'Hôpital de la Baie



POLITIQUE

Pour l'organisation d'une activité de levée de fonds par des tiers

La Fondation organise elle-même certaines activités de collecte de fonds, mais compte aussi sur le soutien apporté par des tiers organisant des activités.

L'organisation de telles activités nécessitant un travail important, vous trouverez dans cette politique les éléments qui vous guideront dans la mise sur pied d'une activité de collecte de fonds au profit de la Fondation de l'Hôpital de la Baie et d'établir les conditions encadrant sa réalisation.

Objectif de la Politique

L'objectif de cette politique est de présenter aux organisateurs les étapes à suivre dans la réalisation d'une activité de collecte de fonds au profit de la Fondation de l'Hôpital de la Baie, mais aussi d'assurer que la Fondation reçoive toutes les informations pertinentes pour évaluer et approuver l'activité proposée. Il sera ainsi possible à la Fondation d'exercer un contrôle minimal sur le type d'activité organisée par des tiers et d'encadrer l'utilisation de son nom et de son logo.

Étapes à suivre

1. Avant d'entreprendre des démarches pour la réalisation de l'activité, soumettre à la Fondation une demande d'approbation pour l'organisation d'une activité de collecte de fonds par des tiers en remplissant le document prévu à cet effet.
2. Attendre l'évaluation du projet par l'équipe de la Fondation.
3. Après l'approbation du projet, compléter l'entente d'engagement moral qui sera cosignée par la coordonnatrice ou la présidente de la Fondation. Cette entente contient les conditions à respecter durant la préparation et la réalisation de l'activité.



Fondation de l'Hôpital de La Baie des Ha! Ha!...
« Une Fondation à visages humains »

4. À la suite de la signature de l'entente, une lettre confirmant que la Fondation de l'Hôpital de la Baie connaît et appuie la réalisation de l'activité et que celle-ci est officiellement organisée au profit de la Fondation vous sera remise.

5. Après la réalisation de l'activité, un rapport détaillé faisant état des résultats obtenus devra être transmis à la Fondation selon les termes de l'entente d'engagement moral.

Initiale de l'organisateur



ANNEXES

EXEMPLES D'ACTIVITÉS DE COLLECTE DE FONDS Créez votre propre événement

Créer son propre événement est plus facile que vous ne le pensez!
Laissez aller votre imagination.

Exemples d'activités

- vente débarras
- une vente d'œuvres d'art
- relever un défi et vous faire commanditer par votre entourage
- un tournoi de quilles
- Dégustation
- Soirée dansante
- un marathon d'aérobic
- activités culturelles (pièce de théâtre, spectacle de musique)
- carnaval, fête populaire
- dîner dansant
- tournois – base-ball, pétanque, tennis
- activités sportives – course à relais, aérobic
- défilé de mode
- machin-thon – marche-o-thon, danse-o-thon, berce-o-thon

Etc. etc.

LISTE DES CHOSES À AVOIR OU À PENSER

- Matériel promotionnel de la Fondation
- Guide d'organisation d'une activité de levée de fonds par les tiers
- Remercier les donateurs après votre activité
- Publiciser votre activité, (affiche, communiqué de presse, réseau sociaux etc.)

